



# MAIRIE DE BONNES

Place Jean-Baptiste Guiot

86300 BONNES

Tél 05 49 56 40 17 - Fax 05 49 56 48 51

E-Mail : [contact@bonnes86.fr](mailto:contact@bonnes86.fr)

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 18 FEVRIER 2025

---

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le treize février deux mil vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

**Étaient présents** : Monsieur Serge COUSIN, Monsieur Bernard GARNIER, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Benoît PARENTEAU, Madame Nadia RIBREAU, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Monsieur Yann HILAIRE, Madame Alice GARCIA, Madame Léa LAURENDEAU, Madame Marie-Laure FOUCRET, Monsieur Fouad KOUACHE, Monsieur David SUIRE, Monsieur Pierre AUGEREAU, Monsieur Sébastien RONE, Madame Nathalie JOLY, Monsieur Roland AUDET.

**Étaient absents excusés** : Monsieur François DUVAULT qui avait donné pouvoir à Monsieur David SUIRE, Madame Isabelle SCHREIBER qui avait donné pouvoir à Monsieur Benoît PARENTEAU, Madame Catherine THEVENET qui avait donné pouvoir à Madame Françoise LANGLOIS-HULIN.

Madame Françoise LANGLOIS-HULIN est nommée secrétaire.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2025 est adopté.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance :

### - L'ORDRE DU JOUR -

1. **Budget Principal** : Présentation et adoption du Compte Financier Unique de l'exercice 2024
2. **Budget Principal** : Affectation des résultats de l'exercice 2024
3. **Budget Principal** : Vote du budget 2025
  
4. **Budget Camping** : Présentation et adoption du Compte Financier Unique de l'exercice 2024
5. **Budget Camping** : Affectation des résultats de l'exercice 2024
6. **Budget Camping** : Vote du budget 2025

7. Centre de Plein Air de Lathus : convention pour l'année 2025
8. Construction d'un Bâtiment pour accueillir des Dentistes et Autres Professions :  
Option assujettissement de l'opération à la TVA

DIVERS

**N°1 – BUDGET PRINCIPAL : PRÉSENTATION ET ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE FINANCIER 2024**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963 ;

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération n°2 en date du 7 décembre 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Monsieur le Maire présente l'exécution budgétaire 2024 :

**Fonctionnement**

DEPENSES

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>
011	Charges à caractère général	355 000,80	215 988,52	139 012,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	715 000,00	664 470,67	50 529,33
014	Atténuations de produits	73 200,00	71 128,00	2 072,00
023	Virement à la section d'investissement	392 383,00	0,00	392 383,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 117,20	44 662,80	-43 545,60
65	Autres charges de gestion courante	86 500,00	73 296,25	13 203,75
66	Charges financières	20 500,00	15 385,48	5 114,52

67	Charges spécifiques	1 000,00	0,00	1 000,00
	<b>Total :</b>	<b>1 644 701,00</b>	<b>1 084 931,72</b>	<b>559 769,28</b>

#### RECETTES

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	460 649,42	460 649,42	0,00
013	Atténuations de charges	30 001,58	65 772,58	35 771,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	25 545,60	25 545,60
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	123 610,00	126 820,07	3 210,07
73	Impôts et taxes	78 300,00	76 892,04	-1 407,96
731	Impositions directes	612 280,00	621 851,00	9 571,00
74	Dotations et participations	267 900,00	296 290,80	28 390,80
75	Autres produits de gestion courante	71 960,00	87 357,30	15 397,30
76	Produits financiers	0,00	16,24	16,24
77	Produits spécifiques	0,00	18 000,00	18 000,00
	<b>Total :</b>	<b>1 644 701,00</b>	<b>1 779 195,05</b>	<b>134 494,05</b>

#### Investissement

#### DEPENSES

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	25 545,60	-25 545,60
16	Emprunts et dettes assimilés	68 000,00	66 618,46	1 381,54
21	Immobilisations corporelles	632 125,00	126 947,30	505 177,70
	<b>Total :</b>	<b>700 125,00</b>	<b>219 111,36</b>	<b>481 013,64</b>

#### RECETTES

<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Solde</b>
001	Excédent d'investissement reporté	95 737,49	95 737,49	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	392 383,00	0,00	- 392 383,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00	0,00	-18 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 117,20	44 662,80	43 545,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 000,00	19 956,54	1 956,54
13	Subventions d'investissement reçues	174 887,31	42 727,92	- 132 159,39
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	1 104,00	1 104,00
	<b>Total :</b>	<b>700 125,00</b>	<b>204 188,75</b>	<b>- 495 936,25</b>

En conclusion de cette présentation des exécutions budgétaires, il est présenté le résultat final des différentes balances budgétaires du Budget Principal :

## RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL 2024

### FONCTIONNEMENT

Total des dépenses .....	1 084 931.72 €
Total des recettes .....	1 318 545.63 €
Excédent de clôture au 31/12/2024 .....	+233 613.91 €
Report excédent N-1 .....	+ 460 649.42 €
<b>Résultat cumulé au 31/12/2024 .....</b>	<b>+694 263.33 €</b>

### INVESTISSEMENT

Total des dépenses .....	219 111.36 €
Total des recettes .....	108 451.26 €
<b>Clôture au 31/12/2024 .....</b>	<b>- 110 660.10 €</b>
<b>Report Excédent N-1 .....</b>	<b>+ 95 737.49 €</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2024 .....</b>	<b>- 14 922.61 €</b>

Considérant les éléments susvisés, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sans la présence de Monsieur le Maire :

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal,
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombres de votants : 18

Votes pour : 17

Votes contre : 0

Abstention : 1 (Madame Nathalie JOLY)

### N°2 – BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Compte Financier Unique 2024 fait ressortir un excédent de fonctionnement cumulé de **694 263.33 €** et un déficit d'investissement de **- 14 922.61 €**

Monsieur le Maire propose d'affecter ces sommes aux comptes :

- 002 recette d'excédent de fonctionnement reporté pour + **452 849.72 €**
- 001 déficit d'investissement reporté pour - **14 922.61 €**
- **1068 excédent de fonctionnement capitalisés.....+ 241 413.61 €**

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à affecter ces sommes aux comptes respectifs.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 18

Votes contre : 0

Abstention : 1 (Madame Nathalie JOLY)

### **N°3 – BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET 2025**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2025 pour la commune ainsi résumé :

#### **FONCTIONNEMENT**

Total des dépenses ..... 1 655 289 €  
Total des recettes ..... 1 655 289 €

#### **INVESTISSEMENT**

Total des dépenses ..... 1 427 048 €  
Total des recettes ..... 1 427 048 €

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2025 de la commune.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 16

Votes contre : 0

Abstentions : 3 (Madame Nathalie JOLY, Messieurs Roland AUDET et Sébastien RONE)

### **N°4 – BUDGET CAMPING : PRÉSENTATION ET ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE FINANCIER 2024**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963 ;

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération n°2 en date du 7 décembre 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Monsieur le Maire présente l'exécution budgétaire 2024 :

## Fonctionnement

### DEPENSES

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Solde</i>
011	Charges à caractère général	29 971,00	19 233,39	10 737,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 050,00	13 410,86	639,14
014	Atténuations de produits	750,00	108,24	641,76
023	Virement à la section d'investissement	12 500,00	0,00	12 500,00
65	Autres charges de gestion courante	250,00	113,45	136,55
67	Charges spécifiques	100,00	85,54	14,46
	<b>Total :</b>	<b>57 621,00</b>	<b>32 951,48</b>	<b>24 669,52</b>

### RECETTES

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Solde</i>
002	Excédent de fonctionnement reporté	21 870,98	21 870,98	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	35 000,00	43 371,32	8 371,32
73	Impôts et taxes	750,02	1,54	- 748,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 080,48	4 080,48
77	Produits spécifiques	0,00	2,00	2,00
	<b>Total :</b>	<b>57 621,00</b>	<b>69 326,32</b>	<b>11 705,32</b>

## Investissement

### DEPENSES

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Solde</i>
001	Déficit d'investissement reporté	6 067,55	6 067,55	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 550,45	0,00	2 550,45
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	6 579,48	3 420,52
	<b>Total :</b>	<b>18 618,00</b>	<b>12 647,03</b>	<b>5 970,97</b>

### RECETTES

<i>Libellé</i>	<i>Budget</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Solde</i>
Virement de la section de fonctionnement	12 500,00	0,00	-12 500,00
Dotations, fonds divers et réserves	6 067,55	6 067,55	0,00
Emprunts et dettes assimilés	50,45	0,00	-50,45
<b>Total :</b>	<b>18 618,00</b>	<b>6 067,55</b>	<b>-12 550,45</b>

En conclusion de cette présentation des exécutions budgétaires, il est présenté le résultat final des différentes balances budgétaires du Budget Camping :

## RESULTAT DU CAMPING 2024

### FONCTIONNEMENT

Total des dépenses .....	32 951.48 €
Total des recettes .....	47 455.34 €
Excédent de clôture au 31/12/2024 .....	+ 14 503.86 €
Report excédent N-1 .....	+21 870.98 €
<b>Résultat cumulé au 31/12/2024 .....</b>	<b><u>+36 374.84 €</u></b>

### INVESTISSEMENT

Total des dépenses .....	6 579.48 €
Total des recettes .....	6 067.55 €
Déficit de clôture au 31/12/2024 .....	- 511.93 €
<b>Report déficit N-1 .....</b>	<b>- 6 067.55 €</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2024 .....</b>	<b><u>- 6 579.48 €</u></b>

Considérant les éléments susvisés, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sans la présence de Monsieur le Maire :

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du Budget Camping,
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombres de votants : 18

Votes pour : 18

Votes contre : 0

Abstention : 0

### N°5 – BUDGET CAMPING : AFFECTATION DES RÉSULTATS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Compte Financier Unique 2024 fait ressortir un excédent de fonctionnement cumulé de + **36 374.84 €** et un déficit d'investissement cumulé de – **6 579.48 €**.

Monsieur le Maire propose d'affecter ces sommes aux comptes :

- 002 excédent de fonctionnement reporté : + **29 395,76 €**
- 001 déficit d'investissement reporté : - **6 579.48 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé + **6 979.08 €**

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à affecter les excédents aux comptes respectifs.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstention : 0

## **N°6 – BUDGET CAMPING : VOTE BUDGET 2025**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget 2025 pour le camping municipal qui s'équilibre à :

### **FONCTIONNEMENT**

Total des dépenses .....70 030 €  
Total des recettes ..... 70 030 €

### **INVESTISSEMENT**

Total des dépenses ..... 23 580 €  
Total des recettes .....23 580 €

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget 2025 du camping.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstention : 0

## **N°7 – ADHESION AU CENTRE DE PLEIN AIR DE LATHUS**

La commune de BONNES a de nouveau la possibilité d'adhérer au Centre de plein air de Lathus, afin de faire bénéficier les familles de la commune d'un tarif préférentiel.

Monsieur le Maire propose, aux conseillers, d'affilier la commune au CPA de Lathus : La participation financière étant libre et sous forme de bons de réductions par enfant habitant la commune de Bonnes, pour chaque séjour effectué à Lathus pendant l'année 2025.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- Décide d'apporter une aide financière aux enfants habitant de la commune à hauteur de 20 €, pour l'année 2025.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstention : 0

## **N°8 – CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR ACCUEILLIR DES DENTISTES ET AUTRES PROFESSIONS : OPTION ASSUJETISSEMENT DE L'OPÉRATION A LA TVA**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour cette opération, la commune a 2 possibilités :

- ne pas opter pour l'assujettissement à la TVA (20 %) : dans ce cas, la commune achète les locaux TTC mais ne récupère pas la TVA juste le FCTVA (taux de 16,404 %) sur

l'exercice postérieur. Les loyers ne seront pas soumis à la TVA et les futurs locataires ne pourront pas la récupérer sur leur loyer.

- opter pour l'assujettissement à la TVA (20 %) : dans ce cas, la commune achète les locaux TTC et récupère aussitôt la TVA (mensuelle), les loyers sont soumis à la TVA, les locataires payent leur loyer TTC mais récupère la TVA (s'ils sont assujettis).

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'opter (en vertu de l'article 260-2° du CGI) pour l'assujettissement à la TVA (mensuelle) concernant l'achat en VEFA du Futur Bâtiment pour accueillir des dentistes et autres professions et des futurs loyers mensuels du local,

- d'autoriser Monsieur le Maire à exercer toutes les démarches auprès du Service des Impôts des Entreprises (SIE) nécessaires à l'assujettissement de l'opération cette opération.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstention : 0

## **Divers**

- Liste des documents sortis du fond de la bibliothèque mis à disposition des conseillers pour consultation.
- Échange sur l'achat éventuel d'une parcelle, de forme triangulaire en vente prochainement « rue des Terrageaux ».
- Assemblée Générale à venir de l'école de musique : Fusion envisagée avec le Conservatoire de Poitiers
- 30 juillet - passage du Tour de France cycliste féminin : Voir si la Commune et/ou les Associations souhaitent créer un évènement.
- 9 mars - Tour Cycliste Espoir – signaleurs : Appel aux bénévoles
- Fin Août - Tour Poitou Charentes, une étape contre la montre arrivera à Jardres.